



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

France 3

Question écrite n° 102987

Texte de la question

M. André Chassaigne attire l'attention de M. le ministre de la culture et de la communication sur les inquiétudes exprimées par les syndicats de l'audiovisuel sur les perspectives d'avenir des chaînes publiques, et plus particulièrement la chaîne France 3. Au-delà de l'inquiétude pesant sur les financements des chaînes publiques, France 3 a subi une restructuration des programmes régionaux à une heure de grande convivialité pour la chaîne. Les programmes régionaux du week-end doivent être à leur tour revisités. Le ministre précisait récemment que « la réorganisation qui a été engagée répond à la volonté de mieux favoriser la complémentarité avec les autres chaînes du groupe et ne remet pas en cause l'attachement que porte le service public à l'information de proximité dont France 3 est un maillon essentiel. Il lui demande s'il peut apporter des précisions quant à la négociation du deuxième contrat d'objectifs et de moyens qui liera France Télévisions et l'État qui devrait rappeler le rôle spécifique de France 3.

Données clés

Auteur : [M. André Chassaigne](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (5^e circonscription) - Député-e-s Communistes et Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102987

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 septembre 2006, page 9260